



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/UCA/DAT/2024**  
**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE ET LOGEMENT**  
**DE FONCTION DOUZ LAOUINA-KEBILI**  
**(LOT UNIQUE)**

L'Office National des Postes, L'unité Centrale des Achats, La Direction des Achats des Travaux et des Etudes y Afférentes lance un Appel d'Offres National pour la réalisation des travaux de construction d'un bureau de poste et logement de fonction Douz Laouina –Kébili, l'appel d'offre est lancé en un lot unique.

**Les offres des soumissionnaires doivent être envoyées par voie recommandée, par rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office National des Postes sis au Rue Hedi Nouria 1030 Tunis.**

**Les entreprises tunisiennes agréées dans l'activité : Bâtiment spécialité : "B0 - Entreprise Générale", Catégorie 2 et plus, agréées par le ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ou déposant un cahier des charges dans la spécialité et déposant les pièces justificatives et intéressées par le présent appel d'offres peuvent :**

- Soit commander en ligne gratuitement le cahier des charges par consultation du site [www.poste.tn](http://www.poste.tn)
- Soit commander en ligne gratuitement le cahier des charges par consultation du site [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn) (le site de l'observatoire national des marchés publics).
- Soit commander en ligne gratuitement le cahier des charges par consultation du site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) pour ceux qui sont inscrits sur Tuneps.

**La participation de groupement d'entreprises n'est pas autorisée.**

Les soumissionnaires doivent obligatoirement se présenter à la **Direction des Achats des Travaux et des Etudes y afférentes sis au siège de l'Office National des Poste rue Hédi Nouria Tunis (3<sup>ème</sup> étage Bureau n° 314)** pour récupérer les plans relatifs au projet sur présentation d'une copie de l'agrément demandé (B0 catégorie 2 et plus) et contre la présentation de justificatif de versement par mandat postal aux noms des concepteurs, **de la somme de cents (100) dinars**. Faute de quoi l'offre sera rejetée.

L'évaluation des offres est effectuée sur la base d'une méthodologie insérée dans le cahier des charges. Le marché sera attribué à l'entreprise ayant présentée l'offre la moins disante et conforme techniquement et dont les prix sont jugés acceptables.

**L'offre doit contenir les documents suivants :**

**Enveloppe extérieure :**

L'enveloppe extérieure sera fermée et doit contenir trois enveloppes intérieures : une enveloppe pour les documents administratifs, une enveloppe pour l'offre financière et l'autre pour l'offre technique:

**a) Enveloppe intérieure : Documents administratifs**

Le soumissionnaire doit mettre les documents administratifs dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

**«Documents administratifs»**

Cette enveloppe doit contenir, obligatoirement, les documents suivants :

1. La caution provisoire d'un montant de 6.500 DT telle que détaillée à l'article 9-4 du CCAP Partie 1 « caution provisoire ». La non fourniture de la caution entraîne le **rejet systématique de l'offre**,
2. La fiche de renseignements généraux conformément à l'annexe 1 du CCAP Partie 1,
3. Un extrait du registre National des entreprises dont la date ne dépasse pas un mois à la date limite de la réception des offres,
4. Un certificat d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale,
5. Copie certifiée conforme à l'original de l'agrément exigé (B0 catégorie 2 et plus) ou cahier des charges équivalent,
6. Une déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts présentée par le soumissionnaire conformément à l'annexe N°11 du CCAP Partie 1,
7. Une déclaration sur l'honneur de non influence conformément à l'annexe N° 12 du CCAP Partie 1,
8. Une déclaration sur l'honneur représentant légal conformément à l'annexe N° 13 du CCAP Partie 1,
9. Une déclaration sur l'honneur de l'exactitude des informations conformément à l'annexe N°14 du CCAP Partie 1,
10. Déclaration sur l'honneur d'acceptation de toutes les clauses administratives, techniques et financières particulières objet du présent Appel d'Offres conformément à l'annexe N° 15 du CCAP Partie 1,
11. Une déclaration sur l'honneur présenté par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public de l'Office National des Postes ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans conformément à l'annexe N° 16 du CCAP Partie 1.

**La situation fiscale du soumissionnaire sera vérifiée par la Poste Tunisienne lors de l'ouverture des offres. Cette situation doit être en règle à la date limite de réception des offres.**

**b) Enveloppe intérieure: offre financière :**

Le soumissionnaire doit mettre l'offre financière dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

**« Offre financière »**

L'Offre financière doit comporter, obligatoirement, les documents suivants :

1. La lettre de soumission clairement remplie, datée et signée par le soumissionnaire,
2. Les bordereaux des prix détaillés (en chiffres et en toutes lettres) signés avec l'apposition du cachet du soumissionnaire. Les prix seront donnés en hors taxes et en toutes taxes comprises, conformément aux dispositions du présent cahier des charges. La TVA doit apparaître d'une manière distincte.

**Le soumissionnaire doit remplir les montants proposés en toutes lettres et en chiffres sur les bordereaux des prix annexés.**

**c) Enveloppe intérieure: offre technique :**

Le soumissionnaire doit mettre l'offre **technique** dans une enveloppe séparée et préciser clairement sur l'enveloppe :

**« Offre technique »**

**L'Offre technique doit comporter, obligatoirement, les documents suivants :**

1. Engagement d'assurance conformément à l'annexe N°2 du CCAP Partie 1,

2. Liste nominative du personnel d'encadrement nécessaire pour l'exécution des travaux conformément à l'annexe N°3 du CCAP Partie 1,
3. Liste des références du Soumissionnaire conformément à l'annexe N°4 du CCAP Partie 1,
4. Liste des matériels à fournir sur chantier conformément à l'annexe N°9 du CCAP Partie 1,
5. Liste des sous-traitants conformément à l'annexe N°10 du CCAP Partie 1.

L'enveloppe extérieure renfermant les trois (3) enveloppes sera fermée et sur laquelle sont obligatoirement portées les mentions suivantes :

**« Ne pas ouvrir Appel d'offres N°05/UCA/DAT/2024 »**  
**«PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE ET LOGEMENT DE**  
**FONCTION DOUZ LAOUINA-KEBILI**  
**(LOT UNIQUE) »**

Et l'adresse suivante:

**Unité Centrale Des Achats**  
**Direction des Achats des Travaux et des Etudes y Afférentes**  
**Bureau d'ordre central**  
**Siège social de l'Office National des Postes**  
**Rue Hédi Nourira 1030 Tunis**

**L'offre doit parvenir par voie postale recommandée ou par Rapid-Poste ou directement au bureau d'ordre central contre un récépissé de dépôt. Le cachet du bureau d'ordre central fait foi.**

**La date limite pour la réception des offres est fixée pour le Mardi 02 Juillet 2024 à 11H30**

**La séance d'ouverture des plis est publique :**

**Date de la séance : le Mardi 02 Juillet 2024 à 12H00**

**Lieu de la séance : Salle des Réunions au rez de chaussée du Siège Social de l'Office National des Postes Rue Hédi Nourira 1030.**

**La présence à la séance d'ouverture : 15 minutes avant l'heure de l'ouverture. Celui qui se présente à la séance d'ouverture des plis doit présenter une procuration ou une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire avec cachet à l'appui.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter du jour qui suit la date limite fixée pour la réception des offres.

La Poste Tunisienne se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne respecte pas les conditions fixées par le présent avis d'appel d'offres.